



Naturalisation par décret

Par **Biba1988**, le **31/08/2017** à **14:16**

Bonjour à tous,

Je souhaite déposer une demande de naturalisation par décret et j'aimerais connaître vos avis concernant mes chances à l'avoir.

Ma situation : de nationalité marocaine, 28 ans, arrivée en France en 2007 après mon bac pour continuer mes études supérieures depuis 2007. Jusqu'en janvier 2017, j'avais chaque année mon titre de séjour étudiante (donc jamais été en situation irrégulière). Puis en janvier 2017, j'ai obtenu une carte de 10 ans parce que je me suis mariée en septembre 2013. Mon mari a été naturalisé par décret en 2016, donc après le mariage, c'est pour cette raison que je fais une demande par décret et pas par mariage. J'ai un Master 2 et j'ai travaillé avec mon diplôme pendant 6 mois (ccd) et actuellement au chômage (fin d'indemnisation en août) et je suis enceinte donc je ne peux pas trouver un travail facilement dans ma situation. Mon mari avait un cdi de 2013 à 2016 puis rupture conventionnelle pour faire une formation (Master en finances) et il perçoit des indemnités de chômage jusqu'à octobre 2018. Il fait actuellement un stage à Londres dans une banque d'investissement, stage qui finit en novembre 2017. On n'a pas de problème d'impôts.

J'aimerais connaître si je risque un rejet ou si je fonce et je prends le risque. J'ai peur d'avoir un ajournement pour cause de ressources financières instables ?

Merci pour vos retours.

Par **Tisuisse**, le **01/09/2017** à **08:11**

Bonjour,

A mon humble avis, étant en France en situation régulière depuis votre arrivée, ayant fait vos études supérieures en France, avec succès, étant aujourd'hui, mariée à un français, même si au jour de votre mariage il n'était pas français, ce dernier ayant travaillé en France de façon régulière, etc. il me semble que vous avez de nombreux atouts en mains pour obtenir satisfaction. Je vous conseille cependant, car on ne sait pas comment peuvent réagir certains fonctionnaires de préfecture, d'être aidée par une association du type Cimade.

Bonne chance.